

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE – février 2007 – n°97



Débat du mois : **L'Afrique des jeunes**



enda europe

Editorial

L'avenir africain qui se dessine

Que dirait-on d'un Français interrogé sur sa conception de l'Union européenne et qui, au vu des difficultés actuelles de faire avancer le projet européen, dénierait tout avenir à la construction européenne ? Toutes choses égales d'ailleurs, la problématique de l'Afrique de demain pour nos amis Africains n'est guère différente. Il y a un même attachement profond pour un destin commun et une même interrogation sur les raisons d'espérer. Voyons pour l'Afrique quelles sont ces dernières aussi bien du point de vue des Français observateurs attentifs des réalités africaines que de celui des Africains soucieux de voir décoller leur continent.

A l'heure où nos partenaires d'Afrique se posent la question de la mondialisation vue du Sud et des avantages comparatifs qu'ils peuvent faire valoir dans la compétition internationale, des signes encore timides mais porteurs d'avenir peuvent être distingués.

Le premier est l'intérêt nouveau pour la réussite professionnelle. Après les indépendances, les jeunes pouvaient espérer légitimement faire carrière dans la vie politique ou l'administration. Il n'en est plus de même aujourd'hui et les jeunes se tournent de plus en plus - par la force des choses - vers des activités privées où s'illustrent les plus entreprenants d'entre eux, en Europe comme en Afrique. Si bon nombre ont du mal à percer, soit parce que le marché est très restreint, soit parce que l'environnement de l'entreprise n'est guère favorable, les cas de réussite se multiplient et créent un climat d'émulation aussi bien dans les secteurs de technologie avancée que dans les secteurs plus classiques de satisfaction des besoins de base de la population. Le récent Forum Afrique - Avenir qui s'est tenu à la Cité des Sciences et de l'Industrie a porté témoignage de ce goût nouveau pour l'engagement professionnel et l'initiative privée d'autant plus intéressant que les

acteurs de ce changement délaissent le discours convenu sur l'étouffement des initiatives par les solidarités familiales ou les prédatations publiques au profit d'une approche pragmatique de valorisation des talents et de capacité à créer des marchés dans une Afrique en recherche d'avenir.

Mais ces cas de succès individuels qui reposent largement sur le dynamisme et la créativité de personnes désireuses de s'en sortir n'excluent pas la montée en puissance parallèle de réseaux de solidarité qui font émerger une société nouvelle de gens qui se prennent en charge dans un cadre collectif. Cela vaut aussi bien pour les milieux ruraux, où les organisations de paysans témoignent de la vitalité des agriculteurs-éleveurs en réponse aux défis qu'ils affrontent, que pour les milieux urbains où se tissent des liens économiques, qui souvent dépassent les frontières entre membres de la diaspora et agents économiques restés sur place. Que dire aussi de ces communautés de femmes, de jeunes, et de professionnels, peu visibles car informels, mais qui par leurs échanges et leur solidarité, se créent des opportunités d'activité qui sont autant d'incubateurs d'entreprises et d'organisations de l'économie sociale dont on commence à voir l'éclosion dans les grandes comme dans les petites villes.

Les sceptiques auront toujours des arguments à faire valoir pour justifier leurs doutes sur le fait que les réussites - qui font légitimement la fierté non seulement des individus mais aussi des pays qui les rendent possible - restent trop isolées pour entraîner le développement au rythme nécessaire. Ils ne peuvent nous empêcher de constater ces évolutions qui, nouvelles, font encore peu l'actualité mais impriment aux sociétés africaines un mouvement en profondeur dont on ne peut que se réjouir.

Jean-Loïc Baudet

L'Afrique des jeunes

3 : Conquête de l'autonomie, formation à une activité et à la citoyenneté par les écoles : inégalités, déperditions, inadaptations ?

*Ce troisième volet du cycle sur l'Afrique des jeunes aborde les questions de formation, que ce soit à l'emploi ou à la citoyenneté, qui constituent un enjeu majeur pour le développement et l'avenir de l'Afrique, compte tenu du dynamisme démographique de ce continent, abordé lors de la précédente rencontre-débat. La Cade a fait appel à **Georges Courade**, géographe, directeur de recherche*

*à l'IRD, qui a accepté d'animer ce débat auquel ont bien voulu se joindre **Alain Marie**, anthropologue, maître de conférences à l'IEDES-Université Paris 2, **Bernard Schlemmer**, sociologue, directeur de recherche à l'IRD, et **Thierry Tréfault**, maître de conférences à l'IUFM de Perpignan. La Cade a également fait appel à un témoin-discutant, **Moustapha Diambang**, étudiant sénégalais en aéronautique.*

Après les salutations de Michel Levallois, **Georges Courade** introduit le sujet en rappelant quelques données chiffrées qui, pour être fausses en valeur absolue, sont parlantes. Alors qu'en 1950, les effectifs des moins de 15 ans étaient presque identiques en Europe et en Afrique (100 millions en Europe contre 95 millions en Afrique), les 15-24 ans étaient plus nombreux en Europe (64 millions) qu'en Afrique (42 millions). En 1990, il y avait trois fois plus d'Africains de moins de 15 ans (293 millions) que d'Européens (98 millions). Et à 15-24 ans, le rapport était de 1,6 Africain pour 1 Européen. En 2025, il y aura plus de 6 Africains de moins de 15 ans (541 M) pour un Européen (85M) et 5 Africains de 15 à 24 ans pour 1 Européen. En 2003, selon le BIT, il y avait 88 millions de jeunes actifs subsahariens et le taux de chômage s'élevait à 21% pour eux. Mais peut-on définir un jeune facilement en Afrique subsaharienne où l'enfance est vite passée et l'adolescence inexistante ?

Au total, parler de l'avenir de l'Afrique, c'est donc parler de celui de

ces jeunes. A quelle et dans quelles conditions l'Afrique subsaharienne peut-elle bénéficier de ce « bonus démographique » lui permettant d'espérer un avenir comme l'Inde, si mal partie dans les années 1970 (selon T. Mende) et qui émerge et décolle aujourd'hui sans avoir les potentialités naturelles du continent africain ? Ceci renvoie à plusieurs questions qui vont structurer les interventions programmées d'A. Marie, anthropologue de l'iedes, T. Tréfault, linguiste à l'IUFM de Perpignan et de B. Schlemmer, sociologue de l'IRD. En contrepoint, M.Diambang, étudiant sénégalais en aéronautique à Paris fera part de ses réactions.

Dans quelle mesure les jeunes peuvent-ils devenir autonomes alors que « la conjoncture », l'ajustement structurel, la crise économique, politique et sociale sévissent et que les communautés d'appartenance contrôlent ce qu'ils font et disent ? Comment peuvent-ils devenir « responsables » sans emploi, se marier et avoir des enfants ? A. Marie, qui a étudié l'émergence de l'individu dans les cités d'Afrique

Occidentale apportera sur ce point informations et analyses. L'école supposée, pour nous Européens, apporter des réponses au besoin de formation à la modernité, à l'activité et à la citoyenneté est-elle l'outil adéquat pour que se valorise ce potentiel humain considérable ? A partir de sa connaissance de l'école malienne comme linguiste et pédagogue, T. Tréfault essaiera de nous dire comment l'offre scolaire évolue après avoir fait un diagnostic négatif du système. Enfin, B. Schlemmer qui a analysé la mise au travail des enfants nous rappellera que l'école n'est pas la seule à éduquer et que le travail des enfants n'est pas nécessairement le scandale si rituellement dénoncé. Enfin M. Diambang apportera son témoignage d'étudiant sénégalais qui s'en est sorti...

Le délitement de la « famille-providence » et l'émergence de l'autonomie

A. Marie aborde la question de la conquête de l'autonomie à partir des

contraintes qu'exercent la crise économique et celle des valeurs sur les liens communautaires et la « famille-providence » notamment en ville.

Ce qu'il a analysé, c'est le processus d'émancipation de l'individu par rapport à la communauté anthropologique, qu'il définit comme le groupe social auquel on appartient du fait de sa naissance et qui est un espace d'entraide, de solidarité et d'identité donné une fois pour toute. Ceci est à distinguer des associations d'originaires qui revêtent deux logiques, l'une communautaire (droits et devoirs), l'autre moderne (adhésion volontaire), même si les deux peuvent se confondre comme on l'observe dans les funérailles. Le moteur de changement est à chercher dans les effets des crises multiples sur les jeunes, déscolarisés du fait des défaillances familiales pour assurer financièrement la scolarisation, « conjoncturés » (licenciés) bien que diplômés ou « débrouillards » faute d'avoir eu le moindre emploi formel. Ces situations nombreuses et qui s'éternisent mettent à rude épreuve les solidarités communautaires, génèrent tensions et récriminations réciproques entre générations qui s'expriment souvent dans la sorcellerie. Les adultes ne peuvent plus comme avant aider le jeune à « sortir », à prendre l'ascenseur social : pas assez de ressources pour investir dans l'éducation et amenuisement de l'espoir d'un retour sur investissement (les aidés doivent rembourser la dette quand ils sont parvenus à un emploi). Les logiques de la dette et de la réciprocité ne fonctionnent plus comme avant si bien que les bénéficiaires de la solidarité sont moins nombreux.

Dans la société englobante, les quelques espoirs de trouver des substituts à cette solidarité sont minces. Il y a le secteur informel (où la concurrence s'aggrave), le politique avec le multipartisme, des formes utilitaires de conjugalité (le jeune est supporté par sa copine parfois moins jeune), le refuge du religieux et des sectes ou, in fine la migration vers des eldorados non africains... En définitive cependant, le délitement de la solidarité communautaire ne débouche pas sur un individualisme à l'européenne, mais sur une autonomie qui peut être soumise.

L'école malienne en pleine construction malgré des conditions très difficiles

T. Trefault nous confie comment on vit dans les salles de classes maliennes, sous équipées. Il nous rappelle l'inégalité ville-campagne pour accéder à l'école, les problèmes matériels, l'absence de livres et de traces écrites en classe. Il insiste sur les déperditions, abandons scolaires, transmissions pédagogiques et assimilation des savoirs défectueux. Il souligne le retard de scolarisation des filles qui préparent leur mariage à 15 ans filant à Bamako. Un jeune étant imposable à 15 ans, cet âge est l'heure des choix. Dans les classes, seuls 3 ou 4 enfants participent, la masse se laissant porter. Cette majorité reste jusqu'à ce qu'elle soit éjectée : trop de redoublements ou âge avancé... La motivation des enseignants n'est pas souvent au rendez-vous faute de considération sociale. Les facteurs d'évolution existent cependant. Depuis 1991 (départ de Moussa Traoré), le nombre d'écoles a été multiplié par 4 et il y a plus d'enfants scolarisés. L'offre scolaire s'est diversifiée avec de nombreuses écoles non publiques. L'adoption par 50% des écoles des langues nationales a donné d'excellents résultats pédagogiques et permet une réévaluation de la scolarisation par la population : l'école du « toubab » devient nationale. On passe de la culture de l'oralité à celle de l'écrit. Enfin, n'oublions pas que ce sont les jeunes scolarisés qui ont obtenu le départ du dictateur Moussa Traoré.

Education = école ?

B. Schlemmer s'insurge contre l'idée que le règlement des problèmes de développement viendra de l'école et contre le consensus illusoire normatif qui voudrait que la place de l'enfant est à l'école et que le travail des enfants doit être interdit. Il estime aussi que le lien école démocratisation n'est pas mécanique même si l'éducation des jeunes à la réflexion critique participe de la formation politique. Que font les enfants nombreux qui sont non scolarisés ? Le droit à l'éducation est loin d'être rentré dans les faits. Il ne faut pas confondre école et

éducation et croire que le système scolaire peut diffuser d'autres valeurs que le système global marchand néo-libéral qui a envahi toute la planète. Si l'école donne à l'Etat l'opportunité de transmettre une éducation citoyenne, les parents d'élèves se comportent en clients attendant de l'école un outil pour avoir une place meilleure dans la société pour leurs enfants que la leur en Europe comme en Afrique. Le problème, c'est qu'on a beau changé l'école, elle n'a pas les moyens de faire ce que l'on attend d'elle. En Afrique, la période des indépendances a permis à l'école de former la première génération des élites qui prirent le pouvoir. Pour la génération suivante, le système scolaire qui a scolarisé massivement les enfants fonctionne sans boussole et met en concurrence tous les jeunes pour accéder aux rares postes formels existants après trois décennies d'ajustements structurels qui ont réduits le nombre d'emplois publics, parapublics comme privés. Pour lui, le développement de l'éducation ne peut être une solution pour réconcilier école, formation des enfants et emploi que s'il y a respect du droit du travail.

Comment s'en sortir au Sénégal ?

M. Diambang fait part de son expérience personnelle au Sénégal. Pour sa génération, la concurrence a été exacerbée pour devenir cadres à la différence de la génération de l'indépendance venue remplacer les administrateurs européens. Il note que la scolarisation est un projet à court terme pour les familles pour des raisons financières. Il a eu de la chance quant à lui. Ses parents ont fait le choix de le scolariser à l'école française plutôt qu'à l'école coranique. Bon élève, il a réussi à intégrer l'école polytechnique sénégalaise où les classes ne sont pas surchargées comme celles de l'université, le Sénégal ayant opté pour un double système, universitaire pour tous, grandes écoles pour les meilleurs comme la France. Evidemment, l'université de Dakar est dans un état particulièrement lamentable, la vie universitaire étant ponctuée de grèves et d'années blanches...Le système élitiste encourage les meilleurs qui viennent comme lui étudier en France. Pour revenir au pays ?

Face à cette situation alarmante, R. Colin montre que des alternatives au système formel ont été élaborées à partir des besoins des communautés et qu'elles ont marché un temps avant de disparaître. Le système mimétique (imitation du système scolaire du colonisateur) répondait aux besoins de l'Etat post colonial mais dysfonctionnait et le système compensatoire visait à fournir à l'économie, tant bien que mal, les jeunes formés nécessaires dans le secteur marchand.

Un témoignage féminin vient conforter ce qui a été dit sur les difficultés à scolariser les filles. A une question sur la situation scolaire féminine malienne, T. Trefault souligne l'effet des campagnes de sensibilisation auprès des parents. De nombreux intervenants associatifs africains soulignent l'ampleur des problèmes qu'affronte le système scolaire des pays subsahariens et s'interrogent sur les solutions pour le

rendre plus efficient et mieux adapté à une demande multiforme. Un intervenant se demande qui a poussé des universitaires européens à travailler sur le système éducatif africain et qui a financé ces recherches. Certains élargissant le sujet cherchent où sont les responsabilités de cette situation (alors que le sommet France-Afrique se déroule à Cannes) et mettent en cause les dictateurs africains, peu soucieux de l'intérêt national et le système français qui les appuierait, mais aussi la Banque mondiale et le FMI. Un intervenant plus âgé souligne toutefois les choix internes (famille, Etat, société) qui ont abouti à tout cela et estime que l'analyse présentée n'est qu'une ébauche qu'il faut poursuivre. La question du retour en Afrique des cadres formés comme M. Diambang est aussi posée.

En réponse à ces interrogations, A. Marie souligne que les recherches ont été faites pour améliorer les

connaissances mais aussi former des intellectuels africains en mesure d'analyser les problèmes de leur société et il estime qu'au-delà des problèmes techniques, l'école suppose une prise en charge politique qui pose problème à l'heure actuelle du fait des pratiques en usage au sommet des Etats (prédation, clientélisme, corruption).

Pour conclure, G. Courade estime que l'école ne peut qu'être le reflet de la société où elle se trouve. Elle ne peut pas la transformer comme on le croit facilement au pays des hussards de la République. Il faut sans doute la nationaliser comme au Mali. On y retrouve les mêmes logiques utilitaires, celles de la débrouille et du court terme que dans les sociétés africaines. Au-delà des questions logistiques et techniques, toute politique éducative ne peut naître que d'un projet de société plus large qu'il convient d'élaborer, en Afrique même au plan politique.

Georges Courade

Bibliographie sélective :

Gérard, É., 2001 « La demande d'éducation en Afrique : approches sociologiques », in M. Pilon & Y. Yaro (dir.), *La demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche*, Dakar, UEPA : 63-79.

Lange, M.-F. & Diarra, S. O., 1999 « École et démocratie : l'explosion scolaire au Mali », *Politique africaine*, 76 : 164-171.

Marie Alain, 2002, « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation. De la relation de dette à la lutte sociale (l'exemple ivoirien) », *Cahiers d'études africaines*, Paris, 2002, n°166.

2003, *L'Afrique des citoyens, sociétés civiles en chantier* Abidjan, Dakar), avec François Leimdorfer (éds), Paris, Éd. Karthala, 2003, 406 p. (Homme et société).

2003, « Violences ordinaires, violences enracinées, violences matricielles », avec Pierre Janin, pp. 5-12 et « La violence

faite à l'individu (la communauté au révélateur de la sorcellerie) », pp. 13-32, *Politique africaine* (Violence ordinaire), Paris, 2003, n°91.

Martin Jean-Yves, 2003, *Les écoles spontanées en Afrique subsaharienne. Champ éducatif et contre-champ scolaire*, Cahiers d'études africaines, 169-170, 2003

<http://etudesafricaines.revues.org/document188.html>

Schlemmer Bernard, 1996, *L'enfant*

exploité : oppression, mise au travail, politisation, Karthala, 522p.

2002, « Droit au travail et droit à l'éducation: Compatibilité et hiérarchie de ces droits, appliqués aux enfants ? (13/11/02) ; mise en ligne http://netx.u-paris10.fr/foreduc/textes_en_discussion/textes_proteges/14_bs_droit_travail_enfants.htm

http://www.unesco.org/education/efa_report/fr/zoom_regions/ssafrica.pdf (statistiques scolaires récentes en ligne)

Abonnement à *La Lettre de la CADE* :

Nom Prénom.....

Adresse

.....

Code postal Ville.....

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

Remue-méninge à la Bourse du travail de Saint -Denis le 25 janvier 2007 : Quelle(s) identité(s) dans une société républicaine et multiculturelle ?

Cette réunion a été organisée par le GRDR (Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural) et Enda Europe, à la demande de la Cade, dans le cadre du programme de lutte contre l'exclusion financé par le FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations).

Elle avait trois objectifs :

- rencontrer les associations de Français-Africains de la Région parisienne afin de connaître leurs réflexions et leurs attentes sur le thème de l'identité multiculturelle,
- présenter les activités de la CADE pour « une autre vision et une autre perception » de l'Afrique subsaharienne,
- apprécier la pertinence de la démarche de la CADE, initialement tournée vers les « africanistes français », qui estime que la connaissance de l'Afrique est une des attentes des Franco-Africains.

M. Mahamat Timéra, anthropologue, rendra compte du discours des représentants des associations qui a été abondant et riche et qui paraît valider l'hypothèse que *la démarche de la CADE peut aider les Franco-Africains dans leur construction identitaire, comme connaissance et acception de soi et comme reconnaissance par les autres.*

Michel Levallois, président de la CADE livre ici les réflexions que lui ont suggérées les interventions des cinquante participants et qu'il a exposées sommairement, compte tenu des contraintes horaires, car la réunion s'est terminée à 20 heures 30 sur un buffet africain.

1 - « Le paradoxe républicain »

Il est essentiel pour comprendre le continuum colonisation-immigration. Les grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité au nom desquels une politique d'assimilation a été proclamée ont été bafoués par des pratiques de discrimination, voire de rejet et d'exclusion motivées par des différences de race, de culture, voire de niveau social. Cette tension est le legs historique de l'esclavage, puis de la colonisation de peuplement, en particulier en Algérie. Il s'est traduit par des tensions très fortes entre les autorités de la Métropole, l'État défendant les indigènes au nom des principes républicains et les autorités coloniales locales, défendant leurs privilèges au nom de la différence de race et de culture. « Au temps des colonies », cette tension ne se faisait pas sentir dans la Métropole où le statut de l'indigénat n'avait pas cours, mais dans les colonies.

La décolonisation a déplacé le « paradoxe républicain » en France métropolitaine où se sont retrouvés non seulement les citoyens des DOM-TOM, en particulier des Antilles, mais aussi des Africains français et des Africains ayant choisi pour eux et/ou leurs enfants de rester durablement en France, voire de devenir

Français. Le « paradoxe républicain » a changé de contenu : les pratiques de discrimination n'ont pas disparu mais elles sont devenues illégales, condamnables, parfois condamnées par les tribunaux, et plus souvent par l'opinion publique. La discrimination est plus subtile : c'est l'intolérance, le refus de la différence en particulier culturelle, qui se manifestent dans les relations interindividuelles, dans les comportements. Ces comportements ne peuvent être sanctionnés que dans leurs manifestations les plus choquantes, mais pas dans tous les actes de la vie quotidienne. C'est une affaire d'éducation et d'apprentissage à la relation à l'autre, de connaissance réciproque.

2 - L'Africanité

Elle est la part de soi qui peut poser problème aux Franco-africains, qu'ils la revendiquent ou qu'ils veulent l'oublier. Car même s'ils se considèrent comme Français, ayant totalement rompu avec leur héritage africain, ils ne pourront jamais l'oublier ni le faire oublier totalement, et ils courent le risque d'être rattrapés par lui à un moment ou à un autre. Il n'est donc pas inintéressant de se demander quel peut être le contenu de l'*Africanité*, qui évidemment ne se limite pas à la couleur de la peau.

Les premières réponses données à cette question l'ont été par la *Négritude*. Mais, et sous réserve d'une discussion de cette restriction, ce terme est trop marqué par ses origines intellectuelles et politiques pour qu'il puisse rendre compte de l'identité africaine de Français d'aujourd'hui. Aujourd'hui, il semble que l'africanité se décline par les pratiques suivantes :

- le retour vers la « culture du village », histoire, légendes, rites familiaux, sociaux et religieux, traditions, pratiques culturelles, littéraires et artistiques, langues,
- la découverte de l'histoire, celle de l'histoire précoloniale, de ses empires, de ses héros de la résistance à la colonisation, mais aussi histoire des contacts et des liens tissés avec et dans le système colonial et la modernité qu'il a apporté.
- la communion dans la création artistique, en particulier musicale, les arts plastiques, la mode et la littérature.

Au mieux, on reconnaît à l'Afrique des créateurs artistiques et des sportifs. Mais l'africanité c'est aussi le présent de l'Afrique. Or pour beaucoup de Français, et il semblerait aussi pour beaucoup de Franco-Africains qui en souffrent sans se l'avouer, le présent de l'Afrique ce sont les tragédies des guerres ethniques et du Sida, la corruption de dirigeants à vie, le refus du développement. S'informer de ce qui se passe en Afrique, tenter de comprendre les problèmes auxquels se trouve confronté cet immense continent dont la population va doubler dans les cinquante prochaines

années est une nécessité pour tout Français, ou Franco-Africain, car l'Afrique fait partie de notre histoire et de notre présent à tous.

3 - La diaspora africaine

Elle a une responsabilité particulière à l'égard de l'Afrique, responsabilité de témoignage, certainement, et peut-être aussi de solidarité. Elle doit témoigner auprès des Africains et des Européens que les Africains sont capables de réussir, qu'ils sont des Français comme les autres Français. Certains d'entre eux se sentent aussi un devoir de solidarité, devoir qui deviendra de plus en plus problématique au fur et à mesure que se distendront les liens très forts qui ont été établis par les premières générations venues en France pour « envoyer de l'argent au pays » et que les auront remplacé leurs enfants et petits-enfants.

4 - Le métissage

L'africanité devra être bientôt remplacée dans la problématique de la construction identitaire par le métissage. Je me réfère aux remarquables travaux du philosophe sénégalais Souleymane Bachir Diagne qui a développé ce thème à plusieurs reprises tout au long de l'année Senghor, figure africaine emblématique du métissage franco-africain. Il lui a donné une profondeur existentielle et une perspective politique en expliquant la nécessité de passer du métissage biologique et individuel, au métissage culturel, social, collectif.

5 - La CADE propose aux associations que cela intéresserait :

- d'assister, voire de participer aux rencontres-débats de la CADE et aux émissions de radio sur Africa n°1 et Radio Aligre,
- de consulter le site de la CADE, www.afrique-demain.com, et de prendre connaissance de la collection des Lettres de la CADE qui contiennent les comptes-rendus des 95 rencontres-débats organisées depuis le 29 février 1996, et de ceux de la journée du 7 décembre 2006 pour le X^e anniversaire de la CADE, sur le thème « Images et trajectoire de l'Afrique » et de la Journée « Afriques-Europe, demain » du 9 novembre 2007, sur le futur des relations entre l'Afrique et l'Europe,
- de prendre part à d'autres « remue-méninges » sur ce thème,
- de leur faire découvrir les principaux ouvrages scientifiques sur le sujet et en particulier celui écrit sous la direction de Georges Courade « *L'Afrique des idées reçues* » (Belin éditeur).

Michel Levallois

XXIV^e SOMMET FRANCE - AFRIQUE DE CANNES (14 et 15 février 2007)

Ce Sommet, organisé tous les deux ans alternativement avec celui de la Francophonie, avait été précédé le 13 de l'habituelle réunion ministérielle préparatoire et le 11, à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette, d'un Forum Afrique-Avenir où le Président Chirac avait prononcé une première intervention.

Quarante neuf Chefs d'Etats ou de Gouvernements (sur 53 pays) ont participé ou ont été représentés au Sommet de Cannes auquel ont assisté Mme Angela Merkel, Chancelière d'Allemagne et Présidente en exercice de l'Union Européenne et M Yoshiro Mori, ancien Premier Ministre, pour le Japon. Outre Paul Kagame, absent pour les raisons que l'on sait, Thabo Mbeki, Joseph Kabila, Lansana Conté, Laurent Gbagbo et quelques autres étaient simplement représentés.

On s'attendait aux adieux du Président Chirac, et dans le cadre de ce Palais des festivals propice à toutes les outrances médiatiques, ce fut la seule déception puisqu'il lâcha, non sans humour, que c'était sa dernière participation « pour cette année ».

Sans doute fut-il attentif aussi à ne pas blesser son aîné, le Président Wade, candidat à un nouveau mandat, qui n'est, il est vrai, que le second.

Sur le fond, ce Sommet qui avait pour thème « l'Afrique et l'équilibre du monde » a puisé dans trois « corbeilles » pour reconnaître les points suivants :

1/ En ce qui concerne les matières premières : si l'Afrique est riche en potentialités, elle souffre d'un déficit important d'infrastructures et d'institutions adaptées. Elle attend beaucoup de l'ouverture des marchés du nord et en particulier de l'Union Européenne qui promet de l'aider, notamment dans sa filière coton.

2/ En ce qui concerne la place et le poids de l'Afrique : ils dépendront de la capacité d'entente de ses membres (UA) et d'une mondialisation maîtrisée, notamment au sein de l'OMC.

3/ L'Afrique et la Société de l'Information : le fait que l'image de l'Afrique soit souvent déformée est un problème, mais il est moins grave que celui de la voir victime

des NTIC. L'idée d'un fonds de promotion de la diversité culturelle a été retenue.

La Guinée a fait l'objet d'une déclaration prudente, de même que le Darfour, dont les protagonistes se sont quand même rencontrés.

Une cérémonie particulière a été réservée à l'adhésion de 18 pays à l'UNITAID.

Enfin, le prochain sommet est prévu au Caire en 2009.

Si les médias s'en sont donnés à cœur joie sur « la fin des années Chirac » avec leurs litanies habituelles sur la françafrrique, même les observateurs les plus critiques ont admis que la France et son Président restaient, pour l'Afrique, des partenaires de premier plan qui la connaissent mieux que d'autres, comprennent ses attentes et cherchent sincèrement à la défendre.

Qu'en sera-il demain ? Même si certaines structures devaient changer, les liens fusionnels et passionnels tissés au fil de l'histoire entre la France et l'Afrique ont toutes chances de perdurer.

Raymond Césaire

Communiqué de presse de l'OIF Abdou Diouf participe à la 20^e édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (Fespaco)

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, assistera, pour la première fois, le 24 février 2007, à la cérémonie d'ouverture de la vingtième édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) organisé du 24 février au 4 mars 2007 au Burkina Faso. Il réaffirme ainsi le soutien de longue date que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en partenariat avec plusieurs Etats et organismes professionnels, apporte à la réalisation, à la production et à la promotion cinématographiques du Sud.

Afin de nourrir la réflexion qui sera menée lors de la 20^e édition du Fespaco organisée cette année sur le thème « Cinéma africain

et diversité culturelle », le Secrétaire général a souhaité réunir, en amont, à Bruxelles, les 2 et 3 février, une quarantaine d'experts internationaux du cinéma et de la télévision africaine pour débattre sur le thème : « Quelle viabilité pour le cinéma africain de demain ? ». A la rencontre de Bruxelles, représentants institutionnels, associations et structures professionnelles, producteurs, réalisateurs et experts ont abordé, durant deux jours, les problématiques du financement, de la distribution et de la commercialisation des images africaines. La diversification des sources de financement et des partenariats public et privé, la participation des télévisions, l'élaboration de politiques nationales de l'audiovisuel ont également fait l'objet de différents ateliers. A l'occa-

sion de sa participation au Fespaco, le Secrétaire général aura l'occasion de faire connaître les principales conclusions de cette rencontre aux différents acteurs du monde du cinéma et de porter quelques messages destinés à mobiliser l'ensemble des partenaires pour améliorer la place des images du sud dans le paysage audiovisuel mondial.

Les recommandations de Bruxelles viendront enrichir plus particulièrement un colloque organisé à Ouagadougou le 26 février, en partenariat avec l'OIF, qui devrait aboutir à des propositions de stratégies à mener autour de questions clés : quelle doit être la responsabilité des professionnels africains du continent et de la dia-

spora s'agissant de la manière de filmer l'Afrique et les Africains aujourd'hui grâce aux moyens nouveaux qui s'offrent à eux ? Quels rôles doivent jouer les états, les gouvernements et des organisations d'intégration régionales, les organismes internationaux engagés dans la lutte contre l'uniformisation et la standardisation du monde ? Quels rôles peuvent jouer les télévisions publiques et privées ? Quels mécanismes juridiques envisager pour à la fois réguler la libération des ondes et favoriser le financement des productions endogènes etc. ?

Enfin, par le choix du thème « Cinéma africain et diversité culturelle », le Fespaco entend soutenir la Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, signée à l'Unesco, qui entrera en vigueur le 18 mars prochain. Pour la Francophonie, il apparaît plus que jamais indispensable de mettre en œuvre les principes qu'elle énonce en donnant toute sa voix à la création du Sud.

L'OIF compte 55 Etats et gouvernements membres, et 13 pays observateurs. Pour plus de renseignements :
www.francophonie.org

Contacts Presse :

- **Anissa Barrak**, chef du service de communication. Tél. : (33) 1 44 37 33 93 ; anissa.barrak@francophonie.org
- **Julie Tilman**, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org

**Coordination
pour l'Afrique de Demain
(CADE)**

Association Loi 1901

Président : Michel Levallois

Vice-Présidents : Raymond Césaire,
Jean Clauzel, Xavier de Franssu,
Henri Senghor.

Secrétaire Général : Philippe Mathieu

Trésorier : Pierre Croze

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Levallois

Comité de rédaction : Robert Ginesy,
Michel Levallois, Philippe Mathieu,
Denyse de Saivre, Henri Senghor.

Maquette : Atelier Visconti

La CADE : 5 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris, France.

Tél. : 01 44 93 87 46 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : endacade@wanadoo.fr

Web : www.afrique-demain.org

Afrique-France-Europe : les sentiers de l'avenir

Dans la foulée de la journée *Afrique(s)-Europe, demain*, organisée par la CADE le 9 novembre 2006, Michel Levallois, a été invité à participer au colloque qui s'est tenu à Ouagadougou les 6 et 7 février 2007 sur le thème *Afrique-France-Europe : les sentiers de l'avenir*, à l'initiative de La Fondation pour l'innovation politique et de l'Institut Afrique moderne, avec l'appui de l'AFD, du ministère des affaires étrangères et du Konrad Adenauer Stiftung. Jean-Michel Debrat au nom de la FIP et Zephirin Diakité au nom de l'IAM avaient invité une cinquantaine d'experts, dont plusieurs personnalités politiques africaines et françaises de premier plan, à dresser un bilan critique des relations franco-africaines, à dégager les attentes des Africains et à définir les éléments d'une nouvelle politique de coopération entre l'Europe et l'Afrique.

Les dix ateliers qui se sont succédés ont permis que soient abordées toutes les dimensions de la coopération, politique et militaire, économique et

financière, éducative et culturelle. Ils ont permis de dégager les grandes lignes d'une nouvelle politique de partenariat nord-sud, fondée sur la reconnaissance d'un espace eurafricain qui a son histoire, sa logique, et qui doit être pensé et aménagé comme un ensemble cohérent susceptible de prendre sa place face aux grands ensembles qui sont en train d'émerger en Asie et outre Atlantique. Les questions de la jeunesse, de l'emploi, de la bonne gouvernance, de l'émergence de la société civile, des migrations, de l'entreprise, ont été débattues sans complexe, avec la participation active d'interlocuteurs burkinabe qui ont suivi la totalité du colloque. Nous reviendrons dans la prochaine lettre sur le document final de cette rencontre que ses organisateurs ont l'intention de remettre aux candidats de l'élection présidentielle française et que la presse burkinabe a annoncée comme devant rester dans les mémoires comme « la doctrine de Ouagadougou ».

Afrique-Europe : un centre d'emploi des travailleurs migrants

A l'initiative de la Commission Européenne, il est prévu d'ouvrir prochainement au Mali un Centre pour l'emploi des travailleurs migrants saisonniers qui aura pour objet de rassembler les demandes d'emploi saisonnier en provenance des pays de l'Union Européenne, d'assurer, le cas échéant, une formation professionnelle financée sur fonds européens et d'organiser les migrations saisonnières. Il est envisagé, si ce projet-pilote donne satisfaction, d'étendre cette initiative au Ghana, à la Mauritanie, au Sénégal...

Les besoins d'emploi saisonnier recensés seront satisfaits en proportion des demandes exprimées par chacun des pays de l'Union Européenne. Au terme des emplois saisonniers, le

Mali s'engage à reprendre les travailleurs en fin de contrat.

Pour ce qui est des travailleurs hautement qualifiés, la Commission Européenne étudie, en liaison avec les Etats-Membres, un dispositif d'autorisation de séjour multiple en Union Européenne couplée avec la possibilité de retours intermédiaires dans le pays d'origine. Ce dispositif offrirait le double avantage de limiter la procédure de demande de visa à la première entrée sur le territoire de l'Union Européenne et de permettre aux intéressés de retourner dans leur pays d'origine pour le faire bénéficier temporairement de leurs compétences sans oblitérer leur possibilité de revenir en Europe y exercer leur activité.

Jean-Loïc Baudet

VIENT DE PARAÎTRE

« Réformes foncières et gestion des ressources naturelles en Guinée ; enjeux de patrimonialité et de propriété dans le Timbi et le Futa Djallon » par Moustapha Diop, Karthala éditeur.

« Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu » par Marc PILON, Les collections du CEPED. Cet ouvrage s'inscrit à la suite d'un dossier préparé dans le cadre de la contribution de la France à la 36^e de la commission de la population et du développement de l'ONU, tenue en mars-avril 2003 sur le thème « Population, éducation et développement ». Pour toute commande, s'adresser à : CEPED, service des publications, campus du Jardin tropical de Paris, pavillon Indochine, 45 avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent-sur-marne Cedex (25 €).

LES FEMMES BOUGENT L'AFRIQUE

C'est sous ce titre que *La vie catholique* publie un numéro (3203 du 18 janvier), exceptionnel par son contenu, de 60 pages d'enquêtes et de reportages sur « la nouvelle société civile » en Afrique.

Jean -Pierre Denis dans son éditorial présente les raisons de la réalisation de ce numéro en partant de l'exemple du Congo-Brazzaville, comparé à la Norvège, suivi d'un raccourci historique sur les évolutions négatives et en terminant sur les espoirs et manifestations de vie liés de façon notable au rôle des femmes et à leurs voix dont il n'est pas sûr qu'elles soient bien entendues au forum de Nairobi.

Après une présentation des enjeux de Nairobi, les articles évoquent les réalisations dans des domaines aussi divers que la mode, la culture (Aminata Traoré), la lutte contre la corruption (« Pour elles, c'est non »), le commerce équitable (« Karité bien ordonné commence par soi-même »), la peine de mort, les questions de réconciliation, la théologie et se termine par un portfolio sur le Soudan retrouvé par Mohamed Yahia Issa et Fouad Hamza Tibin d'El Obeid.

Dans un esprit proche, Jacques Pradel a consacré son émission du matin sur Europe 1, le lundi 12 février, jour du forum France-Afrique, au témoignage de trois jeunes Africains réussissant en entreprise.

JBS

AGENDA DE LA CADE

Retenez les dates des prochaines rencontres-débats du cycle sur « L'Afrique des jeunes »

Mercredi 14 Mars 2007 : Les activités et les Métiers

Animateur : **Michel Levante**

Thèmes : la survie par des activités de subsistance ; la modernisation par la professionnalisation et l'accumulation

Problématique : en matière rurale: autoconsommation, monétarisation. Les voies du développement. En ville: la coexistence de l'économie populaire et de l'économie de marché

INTERVENANTS :

Marc Dufumier, professeur Agro Paris Tech
Pascale Barthélemy, sociologue, Maître de conférences, ENS
Emile Le BRIS, directeur de recherches IRD
Témoignage : **Amadou NGOM ?**

Mercredi 25 Avril 2007 : Engagement des jeunes dans le politique

Animateur : **Jean-Louis Domergue**

Thèmes : perception du politique par les jeunes et types d'engagement
Problématique : verrouillage des fonctions politiques par leurs détenteurs ; émergence de la société civile, engagement des jeunes dans ce cadre.

INTERVENANTS

M. Abessolo, avocat
Patrice Yengo, professeur de science politique
Témoignage : **Emile Boyogueno**, président de l'association des étudiants camerounais

Mercredi 23 Mai 2007 : Identité des jeunes dans la vie sociale et culturelle

Animateur : **Michel Levallois**

Thèmes: les jeunes entre affirmation de soi et prise de conscience
Problématique : la déstabilisation des jeunes dans une société qui craque sous l'effet d'une mondialisation débridée ; de l'individualisme à l'engagement dans la société civile.

Ces rencontres-débats se tiendront à l'ENA, 2 avenue de l'Observatoire (Amphithéâtre Parodi) de 17h30 à 19h45.

ANNONCES

Le calendrier des émissions de Radio-Aligre (93,1 FM) du mercredi de 8 h à 8h 40, présenté dans la Lettre de la Cade n° 96 a subi quelques modifications :

- Le 7 mars** : les jeunes et leur formation avec Georges Courade,
- Le 21 mars** : les jeunes et l'activité avec Michel Levante,
- Le 4 avril** : les nouveaux visages de l'agriculture africaine avec Georges Courade,
- Le 18 avril** : l'Afrique des villes avec Yamma Djellouli et Jean-Louis Domergue,
- Le 2 mai** : Les jeunes et la politique avec Jean-Louis Domergue,
- Le 16 mai** : Internet et le téléphone mobile avec Farid Yaker
- Le 30 mai** : être jeune en Afrique, espoirs et perspectives avec Jean-Louis Domergue.